Formulaire de demande de subsides communauX

Conseil en énergie

Informations de contact :	
Nom:	Prénom :
Rue et numéro :	
Code postal : L-	Localité :
E-mail :	et/ou téléphone :
Informations sur le bâtiment :	
☐ Maison unifamiliale	
☐ Immeuble collectif	
Description des documents à joindre au formulaire de d	emande :
(1) Relevé d'identité bancaire (RIB)	
(2) Copie de la facture de l'impôt foncier (datant mo	·
(3) Copie de la facture du conseil en énergie et de la	
(4) Document officiel confirmant l'octroi de l'aide fir l'environnement	nancière étatique par le ministère de
Conditions :	
Le formulaire et les documents à joindre doivent é	être renvoyés par courrier ou par e-mai
(ecologie@walfer.lu) au service écologique au plus tard étatiques.	6 mois après l'accord des aides financières
Le/la soussigné(e) déclare par la présente que les inform	nations fournies sont correctes et confirme
d'avoir lu et compris le règlement communal.	
Lieu et date	ignature



À remplir par le service écologique de l'administration communale de Walferdange		
Date d'entrée :	Demande complète	□ oui
		□ non, renvoyée par la commune
		le :/ 20
Demande acceptée :	□ oui	\square non, motif du refus :
Article budgétaire : 3/590/648120/99003		Contribution : €
Pour l'année budgétaire : 20		Numéro de demande :
Approuvé le :		Par:
Walferdange, / / 20		

Notice d'information en matière de protection des données

Les données personnelles collectées lors de demande de subventions communales font l'objet d'un traitement par les services Écologie et Recette de l'administration communale de Walferdange ainsi que les administrations compétentes.

Ces informations personnelles sont traitées à des fins :

- de détermination de vos droits et la vérification des conditions d'éligibilité aux subsides et leur octroi ;
- d'administration d'une base de données pour l'envoi d'information aux bénéficiaires éventuels de subventions communales ;
- de paiement de l'aide financière communale ;
- de l'élaboration de statistiques et de rapports d'activité.

La durée d'utilité administrative (DUA) des données fournies est de 10 ans. Après expiration de cette DUA, certaines données et informations relatives à des périodes d'éligibilité pourront être conservées de façon permanente aux Archives communales.

Aucune demande de subvention rejetée / non finalisée ne sera conservée.

Le traitement est mis en œuvre par l'Administration communale conformément au Règlement grand-ducal du 7 avril 2022 déterminant les mesures d'exécution de la loi du 23 décembre 2016 instituant un régime d'aides pour la promotion de la durabilité, de l'utilisation rationnelle de l'énergie et des énergies renouvelables dans le domaine du logement. Ces données ne sont pas destinées à être transférées en dehors de l'Espace Économique Européen.

Le responsable de traitement de la Commune de Walferdange est le collège des bourgmestre et échevins dont le siège se situe Place de la Mairie, B.P. 1, L-7201 Walferdange.

Pour tout renseignement relatif au traitement de vos données à caractère personnel ou l'exercice de vos droits en vertu du Règlement général sur la protection des données (Règlement UE 2016/679), vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données :

Administration communale de Walferdange

Délégué à la protection des données

B.P. 1 L-7201 Walferdange Ou par mail : gdpr@walfer.lu

Vous pouvez également adresser une réclamation à la Commission nationale pour la protection des données : 15, Boulevard du Jazz, L-4370 Belvaux.

